Action pluriannuelle communautaire d'échanges de données entre administrations IDA

1993/0527(CNS) - 20/07/1995

La CEM a adopté à l'unanimité une proposition de résolution législative sur la base juridique adoptée par le Conseil. Cette proposition conteste le choix de la base juridique et estime qu'il se baser sur l'article 129 D3.